





JOURNÉE D'ÉTUDE

Deuxième journée d'étude coorganisée par

La chaire Urbanisme et Aménagement Durables (UAD)

et

La Cour administrative d'appel de Nancy

LA NÉGOCIATION EN URBANISME



en présentiel ou en distanciel

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



OU chaire-uad@univ-lorraine.fr



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL

6, RUE DU HAUT BOURGEOIS, NANCY



























JOURNÉE D'ÉTUDE

LA NÉGOCIATION EN URBANISME

8h30	Accueil des participants	
8h50	Allocutions d'ouverture	

MATINÉE - CADRE ET DYNAMIQUES DE LA NÉGOCIATION EN URBANISME

1ÈRE SESSION

L'ESSOR D'UNE CULTURE DE LA NÉGOCIATION EN URBANISME

Présidence : **Marc Wallerich**, Président de la 1ère chambre de la Cour administrative d'appel de Nancy

9h00 Élargir le champ de l'urbanisme négocié?
Pierre Soler-Couteaux, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg,
Avocat au barreau de Strasbourg

9h15 De la concertation au dialogue avec le citoyen Hugo Réveillac, Urbaniste chez HDZ Urbanistes Architectes

9h30 De la négociation au compromis entre les acteurs Émeline Dumoulin, Directrice de l'opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus

9h45 Débats 10h30 Pause

2ÈME SESSION

LES LOGIQUES D'INFLUENCE DANS LA NÉGOCIATION DES RÈGLES D'URBANISME

Présidence : **Christophe Wurtz**, Président de la 3ème chambre de la Cour administrative d'appel de Nancy

10h45 Dynamiques institutionnelles et stratégiques de la négociation Éric Hamelin, Sociologue et urbaniste, Gérant de Repérage Urbain

11h00 Interactions sociales et enjeux politiques dans la production des règles d'urbanisme Christian Dupont, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR)

11h15 La prise en compte de l'intérêt national dans l'élaboration des documents d'urbanisme David Berthou, Premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Nancy

11h30 Débats

12h15 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI - MODALITÉS ET ENJEUX DE LA NÉGOCIATION EN URBANISME

3ÈMF SESSION

LA NÉGOCIATION DANS LES PROJETS D'URBANISME

Présidence : **Pascal Caille**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine **14h00** Stratégies et tactiques des acteurs publics et privés

dans la négociation des projets d'urbanisme Jessica Schmidt, Vice-Présidente de l'Union nationale des aménageurs

14h15 Négociation et ajustements dans les autorisations d'urbanisme
Arnaud Droal, Directeur de l'Application du droit des sols à Metz

Métropole

14h30 Médiation et transaction dans les conflits d'urbanisme Jean-Pierre Vogel-Braun, Médiateur

14h45 Débats

15h30 Pause

4ÈME SESSION

LA PLACE DU DROIT DANS LA NÉGOCIATION DES PROJETS D'URBANISME

Présidence : Pascale Rousselle, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

15h45 Les limites juridiques et les risques liés à la négociation en urbanisme

Antoine Durup de Baleine, Président de la 5ème chambre de la Cour administrative d'appel de Nancy

16h00 Les chartes d'urbanisme : leviers de formalisation et d'encadrement de la négociation ?

Éric Meisse, Premier conseiller, Rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Nancy

16h15 Retour d'expérience : quelle prise en compte du droit dans la négociation des projets d'urbanisme ?

Jean-Luc Bohl, Maire de la Ville de Montigny-lès-Metz

16h30 Débats

17h15 Fin des travaux

JOURNÉE D'ÉTUDE

LA NÉGOCIATION EN URBANISME



Cour administrative d'appel 6, Rue du Haut Bourgeois, Nancy

Qu'il s'agisse notamment de concertation, de compromis ou de médiation, la négociation questionne les rapports entre acteurs publics et privés, sans oublier les citoyens. Et elle s'impose aujourd'hui comme un outil incontournable de l'action urbanistique. Elle intervient tant dans l'élaboration des documents de planification que dans la conduite des projets, et même dans la résolution des conflits. Cette journée d'étude entend explorer les enjeux, les formes et les limites de cette tendance. Juristes, urbanistes, sociologues, élus et praticiens croiseront leurs regards pour analyser les dynamiques institutionnelles, les stratégies à l'œuvre, et les contraintes juridiques. Cette rencontre vise à éclairer les pratiques actuelles et à ouvrir des perspectives sur la manière de « construire la cité » autrement, dans un esprit de dialogue et d'adaptation aux défis contemporains.

Coordination scientifique : **Pascal Caille,** Professeur de droit public à l'Université de Lorraine et **Pascale Rousselle**, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy





